

De par le monde, des femmes s'aiment, se désirent, font l'amour ensemble. Ce faisant, elles ne nuisent à personne, ni n'empiètent sur la liberté d'autrui. Et pourtant... en raison de leur préférence amoureuse, ces femmes sont réprouvées, parfois violentées, violées, tuées. Dans de nombreux pays du monde (tels l'Ouganda ou l'Iran, où elles peuvent être jugées et condamnées à mort), les lesbiennes, menacées, n'ont d'autre choix que de prendre la route incertaine et périlleuse de l'exil pour rejoindre un pays dans lequel elles seront libres, si tant est qu'il les accueille.

Dans une minorité de pays seulement, elles ont les mêmes libertés que les autres. La loi sanctionne l'homophobie, considérée comme une circonstance aggravante en cas d'agression, et interdit les « thérapies de conversion ». Certains dispositifs protègent aussi leurs droits. Elles peuvent, si elles le souhaitent, emménager ensemble, se marier, fonder une famille ou hériter l'une de l'autre. Nul ne peut invoquer leur orientation sexuelle pour s'opposer à ces choix. Une cinquantaine de pays d'Europe et du monde accordent ainsi un statut légal aux couples de même sexe. En France, les lesbiennes sont autorisées à se « pacser », c'est-à-dire à contracter un Pacte civil de solidarité (Pacs) depuis le 15 novembre 1999, à se marier et à adopter un ou plusieurs enfants depuis le 17 mai 2013, ou à avoir recours à la procréation médicalement assistée (PMA) depuis le 2 août 2021. Autant de progrès vers l'égalité des citoyen-ne-s. Mais ces droits accordés au prix d'années de luttes demeurent toujours des acquis fragiles, y compris en Europe (citons les tristes exemples de la Hongrie ou

de l'Italie, dont le gouvernement d'extrême droite a tenté de revenir sur les droits parentaux accordés aux lesbiennes).

En France, une partie de la société leur demeure hostile. En ont témoigné, du 17 novembre 2012 au 10 octobre 2020, les manifestations virulentes des militant·e·s de la Manif pour tous qui se sont opposé·e·s à l'ouverture du mariage et de l'adoption aux couples de même sexe d'abord, puis à celle de la PMA aux lesbiennes et aux femmes célibataires. Polémiques et débats dans les médias ou à l'Assemblée, prises de position publiques de tous bords, cortèges tonitrueux dans la rue, les personnes LGBTQIA+ (pour lesbiennes, bi·e·s, gays, trans, queer, intersexe, asexuel·le/aromantique et les autres) ont été confronté·e·s à un flot de jugements, injurieux et blessants, sur la légitimité de leurs familles et de leur existence, et à des attaques physiques et psychologiques. Ainsi, en 2013, le nombre de témoignages de victimes ou témoins d'agressions reçus par SOS homophobie (3 517) s'est accru de 78 %, pour atteindre un niveau record dans l'histoire de l'association.

Les femmes homosexuelles sont spécifiquement confrontées à la « lesbophobie ». Entré dans l'édition du dictionnaire *Le Petit Robert* en 2015, ce terme désigne le phénomène de stigmatisation des lesbiennes ou des personnes considérées comme telles. Il se traduit par des préjugés dévalorisants (idées reçues), des agressions verbales (insultes, menaces, moqueries...), des violences physiques (coups, blessures, viols, meurtres...) et psychologiques (humiliation, harcèlement, rejet, etc.). Il se manifeste également par des discriminations diverses (refus de services, difficultés à l'embauche...). Ainsi, 156 cas de lesbophobie ont été rapportés à SOS homophobie en 2022 (Rapport 2023), et elle s'est majoritairement

traduite par du rejet (75 %), des insultes (31 %) et du harcèlement (29 %) dans les contextes de la famille (29 %), des commerces et administration (10 %) et du travail (10 %). Lieux de visibilité, d'information et de solidarité pour les personnes LGBTQIA+, les réseaux sociaux s'avèrent également vecteurs de haine et de harcèlement à leur encontre, qui peuvent les mener à la dépression, voire au suicide. Ainsi on mentionnera la campagne de cyberharcèlement qui vise la chanteuse Hoshi depuis qu'elle a embrassé l'une des danseuses sur scène, après avoir interprété « Amour censure » aux Victoires de la musique en 2020, pour dénoncer l'homophobie.

Les lesbiennes sont de toutes situations sociales et professionnelles, de tous âges, de toutes origines, de toutes confessions religieuses. Elles peuvent être cisgenres (ou cis), transgenres (ou trans), intersexes, genderfluid, non binaires ou queer... ; homosexuelles, bisexuelles, pansexuelles, asexuelles... Elles sont célibataires, en couple avec une femme, polyamoureuses... ; sans enfant ou mères d'un·e ou plusieurs, que ces enfants soient issus d'un couple hétérosexuel précédent, adoptés avec leur compagne ou conçus dans le cadre d'une PMA. Elles vivent leur préférence amoureuse comme une identité ou une sexualité, une vie de couple ou sur le mode de l'attirance. Et pourtant, on fait de leur orientation sexuelle ce qui les définit : le socle de leur identité. Une identité taillée dans le bois des idées reçues, qui les représentent « masculines », « machos », « névrosées », « malheureuses ». Et l'imaginaire social dessine un personnage fondé sur les catégorisations du système hétérosexiste.

Ce portrait, aussi caricatural soit-il, peut toutefois s'avérer troublant en ce qu'il reflète parfois des faits. Certaines lesbiennes sont en effet « masculines » selon

les normes sociales. Reste à savoir ce que signifie cette adéquation entre croyances et réalités. Car si les préjugés naissent des apparences, les identités s'élaborent aussi en fonction des images que la société renvoie. Tandis que les modèles positifs d'identification proprement lesbiens étaient peu nombreux (et le sont toujours) en raison de leur invisibilisation, faisant défaut aux femmes concernées, elles se sont en partie réapproprié ces « clichés » en jouant avec les codes, en les déplaçant et en les subvertissant. Elles ont alors élaboré les différentes « identités » lesbiennes contemporaines.

Ces dernières années ont vu une évolution remarquable en termes de libération de la parole (grâce notamment au mouvement #MeToo), de fluidité des genres et des sexualités, en particulier parmi les jeunes générations, mais aussi des transformations dans la langue (inclusivité, prise en compte de la diversité...). Elles ont également donné lieu à une plus grande visibilité des lesbiennes à la fois dans le sport (notamment le football), les médias, la culture (podcasts, films, séries TV, chanson, BD, littérature...) ou sur les réseaux sociaux (sur Instagram ou TikTok, des couples d'influenceuses lesbiennes partagent leur vie quotidienne auprès de centaines de milliers de followers). Mais les idées reçues recensées à l'occasion de la première édition de ce livre demeurent prégnantes et inchangées. Il s'avère donc toujours nécessaire de les déconstruire afin de combattre les préjugés qui sont les forces vives de la lesbophobie. Ce faisant, nous pouvons aussi comprendre la manière dont se sont constitués, en termes de langage, de modes, de lieux et de culture, les repères actuels de la communauté lesbienne.

Cette communauté, loin d'être homogène, est constituée de minorités sociales plurielles, marginalisées et

confrontées à des discriminations spécifiques selon divers axes d'oppression (race, genre, sexualité, classe, etc.). Ainsi des lesbiennes trans, des lesbiennes racisées, des lesbiennes musulmanes (ou perçues comme telles) confrontées à l'islamophobie, des lesbiennes en situation de handicap qui subissent le validisme ou de celles qui font face à la grossophobie, des lesbiennes âgées, nos aînées trop souvent oubliées, etc. « Être noire et grosse, être noire et handicapée, être noire et malade, [...] être noire et arabe, [...] être noire et n'être pas hétérosexuelle, être noire et n'être pas cisgenre... » détaille Rébecca Chaillon dans une liste qui réaffirme la place de toutes les existences (*Boudin Biguine Best of Banane*, 2023). Les situations et parcours de ces personnes, les revendications qu'elles visibilisent dans leurs luttes doivent être entendues. « Ce que je sais assurément, écrit Dorothy Allison dans *Peau*, c'est que la classe sociale, le genre, l'orientation sexuelle et les préjugés – raciaux, ethniques, et religieux – forment un maillage complexe qui façonnent et placent des barrières dans notre vie et que résister à la haine n'est pas chose facile. » L'analyse des idées reçues permet aussi cette résistance en rétablissant chacune de nos vérités.

L'emploi du mot « femme » ici inclut toute personne qui s'identifie comme telle. Nous utiliserons également l'acronyme FSF pour désigner les « femmes qui ont des relations sexuelles avec des femmes ». Enfin nous privilégions l'emploi du terme « lesbophobie » pour visibiliser le phénomène spécifique de stigmatisation qui vise les personnes lesbiennes ou perçues comme telles.